

Version définitive
revue par H. C. de H.

Interview de Maurice Couve de Murville

le 16 janvier 1984 avec Antoine Marès

- A.M. Si vous le permettez, nous allons avancer chronologiquement. Ma première question portera sur la période où, je pense, vous êtes entré en contact avec Jean Monnet, au moment où il a été chargé par Edouard Daladier, après les accords de Munich, d'une mission d'achat d'avions aux Etats-Unis qui s'est développée ensuite jusqu'à la guerre. Vous souvenez-vous du moment de votre rencontre avec Jean Monnet ? Vos relations ont-elles été uniquement administratives ? A l'époque, vous étiez Directeur adjoint du Mouvement général des Fonds et chargé, à ce titre, des affaires extérieures ...
- C.M. Vous êtes très bien renseigné ; simplement, j'inverserai la façon dont vous posez la question, car il n'avait été chargé d'aucune mission par M. Daladier, alors Président du Conseil. Il s'est de lui-même chargé d'une mission auprès de M. Daladier pour essayer de le convaincre que la France, qui manquait d'avions, aurait intérêt à en acheter aux Etats-Unis. Et il a convaincu M. Daladier. C'est à cette époque qu'il est venu me voir au Ministère des Finances, à la Direction du Mouvement général des Fonds où je travaillais alors. C'était avant la déclaration de guerre, dans la première moitié de 1939. Il m'a parlé de son idée et il m'a dit qu'il en avait entretenu le Président du Conseil ; il voulait parler avec moi du financement d'un achat, puisque moi-même je m'occupais des finances extérieures et étais par conséquent chargé, sous la direction de M. Jacques Rueff, de ce qui concernait les

paiements à l'étranger de la France. Je l'ai vu à plusieurs reprises à cette époque et puis je l'ai perdu de vue. Je ne l'ai retrouvé qu'à Alger.

A.M. D'après ce que je crois savoir, vos contacts ont dû avoir lieu au début de 1939. Et il y a eu quelques problèmes liés au fait que Jean Monnet était investi de cette mission par Edouard Daladier et que le Ministre des Finances Paul Reynaud avait quelques réticences financières quant à ce projet.

C.M. C'est possible. Je ne me le rappelle pas. Ce dont je me souviens, c'est des visites de Monnet.

A.M. Avez-vous en mémoire le personnage que vous avez vu à ce moment ? Vous a-t-il frappé ?

C.M. C'est alors que j'ai appris à le connaître et à connaître en particulier la façon dont il opérait : il prenait toujours l'initiative et sa vocation était de convaincre les autres qu'il avait raison. Dans l'opération des avions, il devait convaincre les Américains de vendre des avions à la France et les Français d'acheter ces avions et de les payer. Il venait à Paris pour essayer de persuader le Gouvernement français, après avoir eu des contacts lui-même avec le Gouvernement américain. Je ne peux vous en dire plus. Je sais que je n'ai pas eu à suivre la question, parce qu'elle n'a pas eu de suite.

A.M. Il y a eu des débuts de livraison, puis l'affaire s'est reportée sur la Grande-Bretagne ...

C.M. Cela s'est effectivement dilué.

A.M. La seconde période où vous avez connu Jean Monnet s'est déroulée à Alger. Vous étiez auprès du Général Giraud et vous êtes entré début juin 1943 au Comité Français de Libération Nationale comme Commissaire aux Finances alors que Jean Monnet s'occupait de l'armement et du ravitaillement.

C.M. Je l'ai rencontré alors parce que nous sommes arrivés à la même époque à Alger, vers mars 1943. J'ai été moi-même immédiatement nommé par Giraud Secrétaire Général du "Commandement Civil et Militaire", ainsi appelé de façon bizarre. Monnet est arrivé, mais comme un agent américain ; il n'avait aucune qualification française. Il représentait en quelque sorte, non pas le Gouvernement américain, mais le Président Roosevelt. Jusqu'à la constitution du Comité de Libération, nous avons été en contact étroit dans les discussions alors poursuivies, par émissaires interposés, entre Giraud et de Gaulle. La question était alors bien entendu fondamentale. C'est de cette "fusion" que nous nous entretenions, puisque nous nous en occupions tous deux régulièrement. Les contacts se sont quelque peu espacés vers la fin, lorsque le Général Catroux avait été envoyé par le Général de Gaulle pour prendre les choses en mains.

L'accord finalement conclu en juin entre de Gaulle et Giraud avait été négocié pour ce dernier par Monnet et passé par lui. Monnet alors représentait Giraud et non plus seulement les Américains.

A.M. Au départ, les Américains pensaient s'appuyer sur Giraud ...

C.M. Ils considéraient Giraud comme leur homme. Ils désiraient se débarrasser de de Gaulle.

A.M. Vous-même avez joué un rôle ...

- C.M. Pour essayer de rapprocher les parties : c'était le bon sens ...
- A.M. Comment Jean Monnet était-il ressenti dans ce contexte de tension assez vive ? Par vous-même, par exemple ?
- C.M. J'avais les meilleurs rapports avec lui ; je n'ai jamais eu de problème. Nous ne représentions pas les mêmes positions, mais nous nous sommes toujours très bien entendus. Nous étions l'un et l'autre convaincus qu'il fallait aboutir. Et aboutir en respectant les deux côtés, en réalisant un accord sur un pied d'égalité, comme cela s'est finalement passé.
- A.M. Jean Monnet vous parlait-il de la personnalité du Général Giraud et de celle du Général de Gaulle ? Dans ses Mémoires, il est assez sévère pour le Général Giraud.
- C.M. Je n'ai pas lu ses Mémoires, même si c'est François Fontaine qui les a écrits. Nous étions tous conscients que le Général Giraud n'avait pas d'envergure politique : c'était l'évidence. Il était un bon militaire. Et Monnet le savait comme les autres. Autrement dit, il s'agissait d'un combat inégal entre les deux généraux.
- A.M. L'accord aurait-il pu être conclu dans les mêmes délais si Jean Monnet n'avait pas été là ?
- C.M. L'accord s'imposait de toutes façons. A la fin, les choses ont été accélérées par la venue du Général de Gaulle à Alger qui a mis fin aux interminables discussions en cours. Il a eu raison de venir. Chacun savait d'ailleurs

depuis longtemps que, au moins provisoirement, il y aurait une double présidence et un partage des équipes, donc des postes.

A.M. Vous avez été ensuite nommé comme représentant de la France dans la Commission interalliée en Italie ...

C.M. J'ai commencé par être membre du Comité de Libération pour les Finances. Je l'ai quitté en octobre 1943. De Gaulle avait le désir de faire du Comité un organe beaucoup plus politique et dans cette intention il a remplacé un certain nombre de fonctionnaires par des hommes politiques, moi-même par Mendès France.

Je suis resté alors quelques mois à Alger sans affectation. Puis, Massigli a eu l'idée de me nommer au Comité de la Méditerranée qui avait été constitué entre les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et la Yougoslavie dans la perspective de l'invasion, puis de l'occupation de l'Italie. Ce Comité devait être une sorte de conseil politique, à côté du commandement militaire, pour s'occuper du gouvernement et de l'administration de l'Italie libérée. Pratiquement, le Comité n'a jamais rien fait de ce point de vue. Dès le début, nous avons été en réalité les représentants de nos gouvernements, non pas tant auprès du commandement militaire allié qu'auprès du gouvernement italien. Ce sont les Américains qui ont pris en mains l'administration de l'Italie avec l'AMGOT, et un "maffioso" venu de New-York qui dirigeait l'ensemble ...

Je suis arrivé à Naples en mars 1944. Puis je me suis transporté à Rome lorsque la ville a été libérée. J'y suis resté jusqu'en septembre 1945. Georges Bidault m'a alors fait revenir à Paris pour me nommer Directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay, ce qui était pour moi un métier tout à fait nouveau puisque j'étais au départ un financier.

A.M. Vous avez pu suivre alors l'action de Jean Monnet pour le lancement du Plan. Avez-vous eu des contacts avec lui ?

C.M. Pendant la période d'Alger, Jean Monnet a d'abord été comme moi membre du Comité de Libération, puis il est parti pour sa vraie destinée, qui était Washington, afin de s'occuper des approvisionnements. Il est revenu à Paris à la Libération. Ensuite il a été nommé à la tête du Plan, mais il était toujours, et à ce titre d'ailleurs, très occupé par le problème des approvisionnements américains.

A.M. Avez-vous eu des contacts personnels ou professionnels pendant la période où vous avez été à la Direction des Affaires Politiques ?

C.M. Je continuais à le voir régulièrement à titre personnel et amical, rue de Martignac, mais je n'avais pas de contacts professionnels avec lui.

A.M. Vous souvenez-vous des thèmes des conversations que vous avez eues avec lui ?

C.M. Franchement, non. Cela remonte à quarante ans ! Je suis resté aux Affaires politiques jusqu'à ce que ^{Robert} Schuman se débarrasse de moi en m'envoyant en Egypte.

A.M. Etiez-vous déjà en Egypte au moment de la déclaration Schuman du 9 mai 1950 ?

C.M. Je suis arrivé en Egypte le 4 février 1950. J'avais donc "lâché" les affaires du Quai d'Orsay au début de 1950. De toutes façons, je n'étais pas

parmi les intimes de Schuman ; il ne me mettait pas dans ses confidences. J'étais au Caire au moment de la déclaration de mai 1950. Forcément, je n'avais plus tellement de contacts avec Monnet à cette époque. Sa position était d'ailleurs un peu compliquée, en ce sens qu'il était toujours chargé du Plan, mais qu'il s'activait partout pour lancer ses idées en matière d'Europe, et en France et à l'étranger.

A.M. Un document m'a intrigué dans les archives Jean Monnet : en septembre 1950, Jean Monnet vous a confié un message pour Robert Schuman parce que vous vous rendiez à New-York ...

C.M. Si j'ai été à New-York à ce moment-là, c'était au titre de membre de la délégation ^{américaine} des Nations-Unies : on voulait me faire un "petit plaisir" en me mettant dans "les grandes affaires". Il est très possible que Jean Monnet m'ait confié un message à cette occasion, car nous sommes toujours restés très en confiance et très amis ; il n'y a jamais eu de problème entre nous.

A.M. Ce message était une incitation de Jean Monnet à Robert Schuman de s'engager sur la voie de ce qui va apparaître en octobre comme la C.E.D. reprise au bond par René Pleven, à la suite des pressions américaines sur la France concernant le réarmement allemand.

C.M. La C.E.D. n'a pas été à l'origine une affaire européenne, mais un moyen de tourner l'opposition de la France en réarmement de l'Allemagne, que les Américains voulaient et pour lequel ils faisaient campagne.

A.M. Jean Monnet vous a-t-il exposé son idée ?

C.M. Je n'en ai pas le souvenir.

A.M. C'est en 1953 que le Général de Gaulle, qui avait été très sévère vis-à-vis de la CECA dont il parlait comme d'un "méli-mélo" de ~~de~~ charbon et ~~de~~ d'acier a dit de Jean Monnet qu'il était "l'inspirateur". Quel est votre sentiment sur ce qualificatif ?

C.M. C'était un terme parfaitement approprié et, d'ailleurs, nullement péjoratif à mon avis. Jean Monnet était effectivement l'inspirateur, lui et son entourage car ce n'est pas lui qui avait les idées : il était un "persuadant". Son génie était de se convaincre de quelque chose et d'en convaincre les autres. Alors, il devenait formidable. Il avait fait la campagne de la CECA, puis celle de la CED dans des conditions extraordinaires, en France et ailleurs : son clavier était universel. Dans ces deux cas, les seuls qui lui ont fait défaut ont été les Anglais, mais c'était inévitable. Il avait le génie de toujours "s'attaquer" à ceux qui pouvaient avoir de l'influence. Il avait, à cet égard, une perspicacité extraordinaire. Disant cela, je pense aux pays étrangers, parce qu'il est plus difficile pour nous d'y déceler celui qui peut provoquer la décision.

A.M. Vous parliez de la capacité de persuasion de Jean Monnet. Pourriez-vous la caractériser ? L'avez-vous vous-même subie ?

C.M. Dans le fond, son génie était de ne pas en avoir. C'est-à-dire d'être un homme simple sachant peu s'exprimer, n'ayant aucune instruction : c'était un "primaire" en quelque sorte. Il ne savait pas rédiger ; il ne savait pas parler non plus ; je veux dire par là raisonner et développer.

Alors il exprimait toujours des idées très simples et il les répétait indéfiniment. Comme il le faisait avec une très grande conviction, cela finissait toujours par convaincre. Il était ce qu'on appelle "une force de la nature". C'était très extraordinaire. Il puis il connaissait tout le monde. Et il savait inspirer confiance à tout le monde, probablement à cause de sa simplicité. C'était un homme très curieux ...

Il employait les mêmes arguments avec tous, Français ou étrangers. Il était en même temps un vrai Français du terroir, de son pays de Cognac, en même temps qu'il était américain, alors qu'il n'avait rien d'américain dans son comportement, ni dans sa façon de penser.

A.M. En quoi était-il américain ?

C.M. En ce sens qu'il considérait l'Amérique comme la chose importante et que, par conséquent, il fallait l'avoir avec soi. C'était pour lui ce qui comptait vraiment, même dans les affaires européennes.

Je dis tout cela sans aucune espèce d'acception péjorative. Jean Monnet a toujours joué franc-jeu, il n'a jamais cherché à tromper personne. On savait exactement ce qu'il était. On était donc en droit de lui faire confiance. On pouvait ne pas être d'accord, mais c'est une autre question.

A.M. La lecture de votre ouvrage sur la politique étrangère de la France de 1958 à 1969 et celle des Mémoires de Jean Monnet mettent bien en lumière tout ce qui vous opposait fondamentalement sur le plan des principes. Mais ce qui m'a surpris en préparant notre entretien, c'est que malgré vos différences de point de vue, vous avez maintenu des contacts personnels et professionnels. D'après les papiers que j'ai pu voir, Jean Monnet ne cessait de vous remettre des papiers, des mémoires, quand vous étiez au Quai d'Orsay.

C.M. Nous étions en contact régulier, plusieurs fois par an ...

A.M. C'est ainsi que Jean Monnet vous avait remis un document avant la conférence de presse du Général de Gaulle du 5 septembre 1960, laquelle apparut à certains comme un recul par rapport aux espoirs européens qu'ils nourrissaient et qui, paradoxalement, apparut à Monnet comme un progrès relatif. Faisiez-vous état de la remise de ces papiers au Général de Gaulle ?

C.M. Non. Il valait mieux ne pas le faire.

A.M. Le Général de Gaulle vous a-t-il parlé de Jean Monnet ?

C.M. Oui, nous en avons parlé souvent. Je me rappelle surtout janvier 1963. Et à l'époque, il s'agissait plutôt de guerre ouverte.

A.M. Le premier projet du Plan Fouchet était assez ouvert, d'un point de vue européen, vers l'OTAN, vers d'autres pays. Et puis le second projet a réduit considérablement cette orientation. Pourquoi cette évolution ?

C.M. Elle tient aux difficultés et aux oppositions - de la part de tout le monde, et en particulier des néerlandais-belges qui représentaient l'Angleterre, et donc l'Amérique. Il y avait dans le même temps la pseudo-négociation avec la Grande-Bretagne sur l'éventualité de son entrée dans le Marché Commun. Tout cela a agi pour exaspérer et démontrer les difficultés de l'entreprise : il n'y avait dans le fond aucune espèce de bonne volonté chez nos partenaires pour aboutir à quoi que ce soit.

Le problème entre Monnet et "nous" était le suivant : tout devenait facile dans ces négociations dès lors que c'était commandé par l'Amérique ;

tout devenait impossible dès lors que cela se faisait en dehors de l'Amérique, l'Angleterre étant à mi-chemin et représentant toujours l'Amérique auprès des Européens et les Européens auprès de l'Amérique.

A.M. Une chose m'a également frappé : Jean Monnet a rarement fait part d'une éventuelle hostilité à l'égard du Général de Gaulle et il disait même que le Général pouvait faire avancer l'Europe ...

C.M. Le problème qu'il y avait entre Monnet et le Général de Gaulle, c'était les Etats-Unis, ce n'était pas l'Europe.

A.M. Le Général de Gaulle suspectait Jean Monnet ?

C.M. Il n'avait pas à suspecter, il n'avait qu'à constater : Monnet était partisan de l'Europe et, en 1945, les premiers partisans de l'Europe étaient les Américains. Monnet les a-t-il persuadés ou a-t-il été persuadé ? Il y a sans doute eu des deux. Mais dès les origines, il a voulu réaliser une Europe bien unie aux Etats-Unis et, par conséquent, bien dépendante d'eux. Il ne s'en est jamais caché. C'était l'essentiel.

A.M. Il y avait aussi les fédéralistes européens ...

C.M. De Gaulle lui-même a fait de beaux discours pendant la guerre à ce sujet ; mais cela se situait sur un plan sentimental et on ne pensait pas à l'Amérique à cette époque-là. Elle n'était pas encore l'élément moteur et le maître du monde occidental qu'elle est devenue par la suite. C'est plus tard qu'il s'est faite la décantation entre ceux qui y étaient favorables et ceux qui y étaient opposés. Pendant plus de vingt-cinq ans, De Gaulle a été contre une dépendance exclusive à l'égard des Etats-Unis, et maintenant ce sont les Allemands ...

A.M. Y a-t-il eu un lien direct entre le refus du Général de Gaulle d'accepter la Grande-Bretagne dans le Marché Commun et la signature du Traité franco-allemand en Janvier 1963 ?

C.M. Il faut voir l'ordre chronologique des événements. Vous dites que le Général de Gaulle a refusé l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun la Grande-Bretagne n'était pas candidate. Elle nous avait demandé d'examiner les conditions dans lesquelles elle pourrait poser sa candidature. Les négociations avaient démontré que pour tout ce qui était important, elle réclamait un régime particulier ; autrement dit, elle n'était pas prête. De Gaulle n'a pas refusé la candidature - qui n'était pas posée - il a constaté que la Grande-Bretagne ne pouvait pas entrer dans l'Europe. Je peux même vous dire que nous en avons discuté ; je lui avais dit que je préférais continuer la négociation pendant quelques mois et que l'on arriverait à la constatation unanime avec nos partenaires que ce n'était pas possible. Lui était impatient, il voulait en terminer et n'a pas attendu les trois mois.

Quant au Traité franco-allemand, ce sont les Allemands qui en ont pris l'initiative. Adenauer a fait la proposition en septembre 1962 et nous l'avons acceptée. S'il a fait une telle proposition, c'est qu'il était un homme méfiant et personnel, qui redoutait la façon dont ses successeurs traiteraient les relations avec la France : il n'avait pas tort d'ailleurs car ses deux successeurs immédiats, Ludwig Erhard et Kurt Georg Kiesinger, se sont peu souciés de ces relations et n'ont pratiquement pas appliqué le traité. C'était dû en partie au préambule de Monnet, mais aussi c'était l'effet de leur nature.

A.M. Jean Monnet a eu des relations très étroites avec l'administration Kennedy au début des années soixante. Jean Monnet vous parlait-il de ses entretiens avec les Américains ?

- C.M. Oui. Je ne pourrais pas vous préciser ce qu'il m'a dit alors, mais il ne se cachait pas de ces liens. Cela faisait partie de son prestige et de son influence en Europe.
- A.M. Ses rencontres avec le Président Kennedy précédaient le grand discours sur le "partnership" Etats-Unis/Europe de juillet 1962. En avez-vous parlé au Général de Gaulle ?
- C.M. Non. Je ne tenais pas à mettre de l'huile sur le feu. Ma réaction au discours de Kennedy a été la suivante : pour moi, il s'agissait de rapports entre des partenaires dont l'un possédait l'arme atomique et l'autre ne la possédait pas. S'agissait-il donc vraiment de partenaires ?
- A.M. Nous en arrivons à la crise de 1965 ...
- C.M. Je voudrais revenir sur janvier 1963. Je n'ai jamais vu Monnet dans cet état de fureur ; et vous n'avez pas idée de ce qu'il a pu en remontrer à Adenauer, qui me l'a rapporté. Cela n'a rien changé à la position du Chancelier, mais c'est Jean Monnet qui a inventé, rédigé et fait accepter le préambule qui a été voté par le Bundestag. Il était vraiment dans un état de fureur extraordinaire comme si l'on avait commis un sacrilège ; rompre avec la Grande-Bretagne, amener l'Allemagne à traiter avec la France après cette rupture, ne tenir aucun compte des avertissements et des positions des Américains !
- Je n'ai jamais vu Monnet en colère qu'à ce propos là. Il faut croire que le "crime" était grave.
- A.M. Ensuite, il y a une période au cours de laquelle les affaires européennes vont au ralenti, eu égard aux conceptions de Jean Monnet, puis en 1965,

la Commission cherche à obtenir des ressources propres qui la rendraient assez indépendante et on se heurte à des obstacles pour la mise en route de la politique agricole commune. Constatant le désaccord, le 30 juin 1965, au moment où s'achève la présidence française, vous adoptez la politique de la "chaise vide"

C.M. Non sans peine, nous avons bâti la politique agricole en 1961-1962. Il y manquait le dernier volet, celui du financement. Du côté français, nous étions décidés à le réaliser. Cela devait être discuté entre les Six, puis décidé sur la base d'une proposition de la Commission. Celle-ci avait suggéré un système dans lequel, loin de s'intéresser à l'achèvement du financement des marchés agricoles, elle ne s'occupait que de son propre statut et cherchait à se faire donner des pouvoirs supplémentaires. Tout tournait autour de cette question. J'avais dit à mes collègues que ce n'était pas possible et qu'il fallait achever ce qui avait été commencé en matière d'agriculture. Les pouvoirs de la Commission n'étaient pas à l'ordre du jour. J'ai provoqué la rupture parce que nos partenaires n'ont rien voulu entendre, essentiellement pour des raisons d'intérêt, chacun pour sa part. Tous étaient d'accord cependant pour considérer que les prétentions de la Commission étaient exorbitantes et qu'il n'était pas question d'y donner suite. Pour le financement, il y avait une opposition très sérieuse entre la France et l'Allemagne. J'ai demandé à de Gaulle de me donner son accord et j'ai imaginé que nous allions faire la grève, c'est-à-dire arrêter les discussions un certain temps pour faire suffisamment peur, et, à cette occasion, puisque l'échéance en était le 1er janvier 1966, soulever la question du vote à la majorité. La crise a duré six mois. En janvier 1966, après beaucoup d'entretiens préliminaires avec les uns et les autres, nous avons tenu à Luxembourg des réunions qui baignaient dans l'euphorie. Le désir général de recommencer ensemble, l'accord de tous sur les réalités, en particulier sur la règle de l'unanimité dont on était ravi que nous prenions la responsabilité, l'emportaient. Une fois l'accord acquis - accord hypocrite puisqu'il confirmait

la règle de la majorité et que la France était en désaccord à ce sujet ! - Schroeeder a précisé que, bien sûr, tout ce qui concernait la politique agricole serait décidé à l'unanimité et non à la majorité.

C'est pour vous dire la part d'hypocrisie qu'il y a dans ces affaires. Je ne crois pas que Monnet ait joué un grand rôle dans cette crise.

A.M. J'ai retrouvé une de vos déclarations d'octobre 1965 dans laquelle vous affirmiez que "les conditions dans lesquelles la crise était intervenue obligeaient à reconsidérer dans son ensemble le fonctionnement des institutions de Bruxelles". Il s'agissait de cela ?

C.M. Oui, bien sûr !

A.M. La réaction de Jean Monnet à cette affaire est qu'il a appelé aux élections présidentielles à voter pour Jean Lecanuet et non pas pour le Général de Gaulle, alors qu'il avait pris position en sa faveur en 1958 et en 1962.

C.M. Quand j'avais parlé à de Gaulle de la "grève", je lui avais dit : "Evidemment, je me rends bien compte que cela ne facilitera pas les choses pour l'élection présidentielle de décembre 1965 et que vous pourrez en subir les conséquences". Il m'avait répondu : "Cela n'a aucune importance du moment que c'est l'intérêt de la France". Mais il est certain que cela a apporté des voix à Lecanuet, notamment les voix de beaucoup d'agriculteurs.

A.M. J'en arrive aux différents refus opposés à l'adhésion de la Grande-Bretagne, le Général de Gaulle disant que l'Angleterre est une île, ce qui était plus qu'un constat géographique. Au départ, Jean Monnet n'avait pas été très affecté par le fait que la Grande-Bretagne ne veuille pas rejoindre la CECA. Il disait que les Anglais étaient des empiriques et qu'à l'usage, ils verraient qu'il fallait s'y joindre.

C.M. Cela faisait suite au discours de Zurich de Winston Churchill, qui avait vanté la nécessité de la construction de l'Europe, étant bien entendu que l'Angleterre n'en faisait pas partie.

A.M. Le Général de Gaulle était-il anglophobe ?

C.M. Pas du tout. De Gaulle savait qu'un jour ou l'autre l'Angleterre entrerait dans la Communauté. Mais au début des années soixante, il était abondamment démontré que c'était prématuré. En 1967, les Britanniques avaient un peu évolué, mais ils étaient toujours dans leur Commonwealth : c'est l'objection principale que nous avons faite à Harold Wilson. En 1970, avec Pompidou, l'Angleterre avait encore un peu évolué, pas suffisamment à mon avis ; surtout nous n'avons rien discuté avec elle. Les Anglais sont entrés sans conditions, à preuve ce qui s'est passé depuis et ce qui se passe actuellement. Et Pompidou l'a fait en partie parce qu'il voulait équilibrer l'Allemagne dont il se méfiait, en partie pour prendre sa revanche sur de Gaulle avec lequel ses relations s'étaient tendues les dernières années et dont il avait désapprouvé la fameuse conférence de presse de 1963. D'où cette précipitation.

A.M. Que pensez-vous de la réflexion de ceux qui regrettent qu'il n'y ait pas eu d'entente entre Jean Monnet et le Général de Gaulle et de ceux qui pensent que si de Gaulle avait voulu l'Europe, il aurait été à sa tête ?

C.M. Nombreux sont les premiers : c'est un réflexe naturel. Les seconds sont ceux qui croyaient à la possibilité de constituer d'un coup un Etat européen. Même si cela avait été imaginable, je demande quel est celui de nos

partenaires qui aurait voulu placer de Gaulle à la tête de cet Etat. Le cas de Monnet vis-à-vis de de Gaulle est un peu celui de Mendès-France, c'est-à-dire le cas de celui qui veut être le décideur. Monnet aurait volontiers appuyé de Gaulle si celui-ci avait accepté ses avis. A partir du moment où de Gaulle ne le faisait pas, il devenait un adversaire. Et la réciproque est vraie pour de Gaulle. C'était d'abord un conflit de caractère.

Mendès France avait intellectuellement beaucoup d'affinités avec de Gaulle, mais il voulait jouer son rôle ; il voulait être le chef et non l'exécutant.

Ceci dit, il y avait une incompatibilité totale, non pas entre Mendès et de Gaulle qui auraient pu bien s'entendre sur ce point, mais entre Monnet et le Général de Gaulle sur la question de savoir ce qui compte le plus. Pour de Gaulle, c'était la nation, pour Monnet c'était l'accord avec l'Amérique, c'est-à-dire avec ce qu'il considérait - à juste titre d'ailleurs - comme l'élément décisif. Il ne pouvait pas y avoir d'entente entre eux, même si tous deux étaient de bons patriotes et pensaient qu'ils agissaient dans l'intérêt du pays.

Encore une fois, Jean Monnet était un bon ami pour moi et je suis allé bien souvent le voir à Houjarray.